
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 MARS 1847.

Nouvelle répartition des Représentants et des Sénateurs ⁽¹⁾.

Amendements présentés par M. LEBEAU.

Arrondissement d'Alost.	— <i>Quatre</i> Représentants. Deux Sénateurs.
Arrondissement de Termonde.	— <i>Deux</i> Représentants. Un Sénateur.
Arrondissement de Liège.	— <i>Six</i> Représentants. Trois Sénateurs.
Arrondissement de Verviers.	— <i>Deux</i> Représentants. Un Sénateur.

Amendement présenté par M. CLÉP.

Les arrondissements de Furnes, d'Ostende et de Dixmude éliront ensemble deux Sénateurs.

(¹) *Projet de loi, n^o 63,
Rapport, n^o 159.*